

Erasmus+ programme pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport 2014-2020

2011/0371(COD) - 28/11/2011

Le Conseil a pris note des informations communiquées par Mme Vassiliou, membre de la Commission, concernant la proposition de règlement établissant le programme « Erasmus pour tous », le nouveau programme de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Cette proposition définit une approche intégrée, qui englobe dans un seul programme les secteurs de l'éducation, de la jeunesse et des sports, ainsi que les différents programmes internationaux de coopération dans le domaine de l'éducation.

Le programme « Erasmus pour tous » se concentre sur trois types d'actions clés: i) la mobilité des personnes à des fins d'apprentissage, ii) la coopération en matière d'innovation et de bonnes pratiques, et iii) le soutien des réformes.

Parallèlement, dans le contexte du nouveau cadre financier pluriannuel (CFP), une des priorités du programme consiste à mettre l'accent sur la rationalisation, la simplification et une affectation des crédits basée sur les résultats.

L'examen de cette nouvelle proposition débutera en décembre 2011 et se poursuivra en 2012, sous les présidences danoise et chypriote, l'objectif étant de parvenir à un accord avec le Parlement européen d'ici la fin de l'année prochaine.